

ORAN / GE PRESSEE



03

Edito

04

Echo des
travées

05

Dossier
Votations

10

Entretien
avec D.
de Buman

12

Parole aux
membres
B. Hirsch

13

Think Thank
4.0

Agenda janvier-février

EDITO

Sa 19.01

 Stand PDC
09h30-12h00
Pl. du Molard

Ma 22.01

 Com. agriculture
environnement
à 19h30
siège du PDC

Je 24.01

 Session du
Grand Conseil
à l'UIT

Ve 25.01

 Session du
Grand Conseil
à l'UIT

Sa 26.01

 Assemblée des
délégués suisses
Zürich

Sa 02.02

 Stand PDC
09h30-12h00
Pl. du Molard

Lu 04.02

 CODIR
à 19h00
Siège du PDC

Ma 05.02

 Séance
Starting-Block
à 12h15
siège du PDC

Je 07.02

 Groupement
des Aînés
à 19h15
siège du PDC

Di 10.02

 Votations
populaires

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

 Certifié **Charte** Qualité
AGER
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

Soutenez le PDC

Vous partagez les idées de notre parti
et de nos élus?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don. Vous contribuerez ainsi à aider le PDC à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement.

D'avance un tout grand merci!

Compte CCP: 17-43834-0

IBAN: CH82 0900 0000 1704 3834 0

Parti Démocrate-Chrétien du canton de Genève

Motif versement: don PDC Geneve (canton)

«l'heure est à l'imagination politique, à l'ébauche de solutions nouvelles face aux mutations profondes de la société»

Au seuil de cette nouvelle année, vous tenez dans vos mains, une formule totalement renouvelée de votre journal. Au moment où le PDC a entrepris une démarche de renouvellement, nous souhaitons accompagner celle-ci en mettant en avant les têtes et les idées nouvelles qui émergent pour redonner un souffle nouveau à notre parti. De mois en mois, nous vous ferons découvrir celles et ceux qui donnent un visage au PDC dans leur action quotidienne.

A quelques semaines de la votation du 10 février, nous avons consacré notre dossier à la question de la laïcité afin que vous puissiez vous construire un avis solide, à partir d'une réflexion nuancée et approfondie de la question.

Nous avons voulu également nous intéresser à l'année électorale qui s'ouvre, avec un entretien de notre candidate au Conseil des États, Béatrice Hirsch. Elle y retrace son parcours et les motivations qui l'animent à la veille de cette grande bataille.

Car cette année s'annonce cruciale pour le PDC. Mais plus qu'un défi, les élections fédérales sont finalement une chance pour notre famille politique. En effet, l'heure est à l'imagination politique, à l'ébauche de solutions nouvelles face aux mutations profondes de la société, tout cela articulé à une réelle stratégie électorale.

Dans un long entretien qu'il nous accorde, le Conseiller national PDC fribourgeois, Dominique Buman, nous invite à «ne pas avoir peur de parler plus clair et plus fort». C'est une invitation à faire de cette année qui s'ouvre, celle des convictions. Convictions que nous servirons de mois en mois afin de donner au PDC, l'élan nécessaire à la réalisation de ses réussites futures.

«mettre en avant les têtes et les idées nouvelles qui émergent pour redonner un souffle nouveau à notre parti»



Benoît Cerutti
#RedacChef#Idées#Doctrine
@CeruttiB



Nicolas Fournier
#SecrtaireGeneral#Engagement
@FournierN



Arthur Miffon
#Graphiste#Création#Image

Editeur Responsable
Nicola Fournier,
Secrétaire général du PDC

Graphisme et Réalisation
Arthur Miffon
barth-communication.ch

Contact

Orange Pressée
Parti Démocrate-Chrétien
Rue Alcide-Jentzer 9,
1205 Genève

T. 022 328 20 11
F. 022 328 88 66
info@pdc-ge.ch
www.pdc-ge.ch
facebook.com/genevepdc

Rédacteur en chef
Benoît Cerutti

Impression
Molésion Impressions
1400 ex.

Un budget opulent au service d'une politique introuvable.

Lors de la dernière session de décembre, le Grand Conseil a voté le budget pour l'année 2019. De par une alliance de nature politique, le Conseil d'État a pris un risque, non sans conséquences, pour la suite de la législature. Retour sur un automne significatif politiquement.

Olivier Cerutti
Vice-Président de la commission des finances.

Jean-Luc Forni
Chef de Groupe, membre de la commission des finances.



Mesures d'économies proposées par le PDC :

- Diminution de la progression des charges à 1,5 % au lieu de 1.9 %, soit 33 millions d'économie.
- Diminution des subventions aux HUG de 4 millions.

Amendements proposés par le PDC :

- Augmentation des subventions à l'Université de Genève pour 4 millions.
- Augmentation des subventions à l'IMAD pour 4 millions.

Tout avait pourtant plutôt bien commencé. Certes, le budget proposé par le gouvernement à la fin de l'été, prévoyait une augmentation de l'impôt immobilier, mais celle-ci était accompagnée par certaines mesures d'économies non négligeables, laissant ainsi aux forces politiques gouvernementales un espace de négociation pour élaborer un compromis large.

Mais c'était sans compter, le choix de facilité auquel s'est livré le gouvernement au cœur de l'automne. Sans doute, son péché originel, qui le poursuivra encore longtemps.

Début novembre, par un communiqué laconique, le gouvernement opère un réel virage en direction de la gauche, marquant ainsi clairement avec quel partenaire il souhaite construire son budget. Il y annonce des rentrées fiscales supplémentaires pour 232 millions de francs, et annonce qu'il souhaite les allouer au rétablissement de l'annuité ainsi que l'engagement pour un nouveau fonctionnaire à la classe de fonction définitive. La distribution peut commencer. Et elle ne cessera jusqu'à la fin de l'examen budgétaire par le Grand Conseil, avec la reprise par le gouvernement des amendements d'Ensemble à Gauche

en plénière, -certes voulue par des obligations légales, mais le gouvernement n'a guère tremblé lorsqu'il a fallu s'exécuter-.

A aucun moment, les propositions du PDC n'ont obtenues une écoute attentive de la part du Conseil d'État, à tout le moins une considération polie. Résultat, un budget opulent au service d'aucune priorité, d'aucune nouvelle mission répondant à un besoin de la population.

La grande question politique du moment est donc, comment le Conseil d'État va-t-il pouvoir réellement réformer structurellement le Canton, alors qu'il s'est enfermé dans une alliance avec des forces politiques hostiles à toute réflexion sur la dépense publique. C'est incontestablement le grand tabou de cette rentrée.

Mais le choc final risque d'être brutal, car non seulement les grandes réformes comme la CPEG ou RFFA ne sont pas sous toit, mais plus grave, le capital politique du gouvernement, après neuf mois, est déjà très entamé.

Prisonnier par la méthode gouvernementale, qui consiste depuis trop longtemps, à ne tracer aucun cap, ne rien dire et ne rien faire, la crainte de l'immobilisme et du blocage permanent semble à nouveau s'installer. Et l'impression que malgré tous les discours, le Conseil d'État n'arriverait pas à rompre avec la politique des précédentes législatures: plus de dépenses et bien peu de réformes. Le plus dur reste à faire, tout est à recommencer !

Olivier Cerutti et Jean-Luc Forni

A quelle laïcité se vouer ?

Depuis toujours, les religions mobilisent les passions et la déraison autour de questions existentielles. Au moment où l'Europe subit de manière forte un vaste mouvement de sécularisation depuis les années soixante, et semble plus que jamais orpheline de son passé chrétien, la religion reste pourtant bien présente au cœur des débats.

C'est dans ce contexte que le 10 février prochain, nous sommes appelés à nous exprimer sur la nouvelle loi sur la laïcité. Pas moins de quatre référendums ont été déposés par différents milieux, et l'on assiste depuis quelques mois déjà, à une campagne virulente des partisans et opposants de la loi.

Mais au-delà des excès des uns et des autres, la laïcité reste pourtant le meilleur cadre démocratique à l'exercice

de nos libertés, et notamment celle de croire ou de ne pas croire. C'est dans cet état d'esprit que nous avons préparé ce dossier afin de vous permettre de comprendre les enjeux du présent débat. Sans céder à la démagogie et la facilité, et en essayant, à notre modeste niveau, d'insuffler un peu de discernement à la discussion collective, loin des polémiques, au plus près des réalités.

Laïcité : conceptualiser pour bien légiférer.

Notre principe démocratique pour réguler la question religieuse dans notre société est basée sur le concept d'« **autonomie des trois sphères** ».

La première, **la sphère privée**, où l'individu est souverain: il vit comme il le souhaite, se marie ou divorce, choisit de croire en un Dieu ou s'en passe, pense comme il le veut.

La seconde, **la sphère publique**, où les individus débattent, expriment leurs opinions, se réunissent et où l'on pratique sa religion de manière collective.

La troisième, **la sphère étatique**, régie par le droit public et chargé de gérer la société dans le respect des deux autres sphères. De plus, on lui assigne un devoir de neutralité absolue.

Bien évidemment, ces frontières entre les sphères ne sont pas étanches, elles n'effacent pas les zones grises, mais permettent de bien articuler la bonne distance entre la religion et la politique,

VOTATIONS DU 10 FÉVRIER

~~DE DIEU~~
~~DE DIEU!~~
DE BLEU
DE BLEU!

OUI à la laïcité au sein de l'état

l'expression libre de la religiosité des individus, tout comme le respect de celles et ceux qui ne professent pas de foi particulière, et veulent en être protégés.

L'autonomie des sphères est souvent d'ailleurs résumée autour de la formule «c'est l'État qui est laïc et non la société.»

C'est donc au prisme de ce concept -et aux principes qu'il sous-tend, qu'il faut analyser la loi soumise à votation le 10 février prochain.

Incontestablement, elle en respecte le cadre conceptuel. Elle ne se livre pas à une privatisation du religieux, comme en France avec l'interdiction du voile à l'école pour les élèves. Cependant, elle reste claire sur la neutralité de l'État, en imposant aux fonctionnaires de ne pas porter de « signes religieux ostentatoires ».

Elle permet ainsi le développement d'une vision libérale de la laïcité, à laquelle la démocratie chrétienne a toujours été attachée, et pour laquelle elle s'est toujours battue, et qui est d'ailleurs protégée par la Constitution fédérale.

Plus largement, la loi permet de rappeler que l'exigence d'appartenance à une communauté politique n'est pas contradictoire avec l'appartenance des individus aux multiples autres communautés qui ordonnent leur vie personnelle.

Benoît Cerutti

Entretien avec François Lance

François Lance a participé à l'ensemble des travaux parlementaires. En première ligne sur ce sujet, il revient sur les positions défendues par le PDC lors de débats et les raisons qui l'amène à s'engager en faveur de la loi.

Député, membre de la commission des droits de l'homme, chargée de l'examen du projet de loi sur la Laïcité.

Tout d'abord, rappelez-nous les raisons et le contexte du dépôt par le Conseil d'État, d'un projet de loi sur la laïcité ?

Pour ma part, cette loi sur la laïcité de l'Etat prolonge et matérialise l'article 3 de la Constitution genevoise, entrée en force en 2013, traitant de la laïcité et qui comprend trois alinéas.

Actuellement, il n'existe pratiquement pas de base légale à Genève sur la laïcité, si ce n'est que deux lois obsolètes datant de la fin du 19ème siècle (lois Carteret) et une loi du 20ème siècle traitant de la contribution religieuse, qui sont prévues d'être abrogées, si cette loi était acceptée par les électrices et électeurs.

Nous connaissons une certaine paix religieuse à Genève ! Alors pourquoi légiférer ? C'est la question que certains groupes politiques ou députés se sont posée ! Même si tout va bien à Genève, il est nécessaire pour nous PDC de donner un cadre clair à cet article 3 de la Constitution.

En effet, nul ne peut savoir comment va évoluer la société et nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité de légiférer aujourd'hui dans l'intérêt de la collectivité et pour prévenir tout excès. Même si le 35% de la po-



pulation genevoise n'adhère à aucune croyance, il existe tout de même 400 communautés religieuses recensées à Genève.

Quels ont été les principes que le PDC a défendu en commission ?

La commission des Droits de l'Homme a travaillé durant deux ans sur les différents textes qui ont été déposés, en priorité sur la base du texte du CE,

«La position centrée du PDC a été appréciée et reconnue pour atténuer des propositions quelques fois excessives de certains députés.»

issu lui-même d'un groupe de travail mis en place par le CE. Face aux multiples situations de la vie de tous les jours que touche cette notion de laïcité, la commission a porté ses réflexions et ses questionnements dans le détail et a travaillé de façon constructive dans le souci du bien commun. Il faut le rappeler, nous vivons à Genève une certaine paix religieuse, les commu-

nautés se respectent et se parlent, les représentants de l'Etat entretiennent des relations cordiales avec les communautés et la laïcité exercée est pleinement respectée.

Le PDC s'est attelé à rappeler constamment ces principes. La position centriste du PDC a été appréciée et reconnue pour atténuer des propositions quelques fois excessives de certains députés.

Et sur lesquels n'avez-vous pas été suivis ?

Notre amendement pour reconnaître la contribution des communautés religieuses œuvrant à la cohésion sociale et l'intégration des étrangers n'a malheureusement pas rencontré une majorité. D'autre part, le PDC s'est opposé, sans obtenir de majorité, à l'alinéa 4 de l'article 3 qui prévoit que les membres des délibératifs s'abstiennent de signaler leur appartenance religieuse par signes extérieurs. Le PDC a fait preuve d'ouverture et de compromis sur toutes les situations qui peuvent être concernées par cette loi et je pense finalement que cette loi votée en plénière est précise et équilibrée.

Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous qu'il convient aujourd'hui de soutenir cette loi, malgré ses défauts ?

Cette loi comporte 15 articles. Je pense qu'il est important de relever les articles qui sont importants pour les communautés religieuses traditionnelles et qui ancrent dans une loi ce qui se fait actuellement, comme par exemple :



spirituel ou religieux (plus communément appelé l'aumônerie qui fait un énorme travail dans les établissements carcéraux et hospitaliers) .

– Les biens incamérés (scories de la période Carteret) pour lesquels un assouplissement a été prévu en cas de nouvelle affectation ou de vente

– Le dialogue interreligieux et la lutte contre les dérives sectaires.

L'enseignement du fait religieux dans les établissements scolaires publics qui doit contribuer à une meilleure connaissance des différentes religions.

Finalement, cette loi sur la laïcité de l'Etat donne aux autorités cantonales et communales une définition claire au principe juridique de la laïcité, ainsi que les moyens nécessaires au maintien de la liberté et de la paix religieuse à Genève.

François Lance, Député

Propos recueillis par Benoit Cerutti
Photo: chuttersnap

– Les relations entre l'Etat et les organisations religieuses.

– La contribution religieuse volontaire (impôt ecclésiastique) dont la disposition prévoit de l'ouvrir à d'autres communautés religieuses outre que les trois

églises chrétiennes qui en bénéficient actuellement.

– Le cadre des manifestations religieuses de nature culturelle et non culturelle sur le domaine public.

– L'accompagnement philosophique,

NON à l'initiative contre le mitage

Le 10 février 2019, nous serons appelés à voter sur l'initiative populaire fédérale «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti» (initiative contre le mitage).

Elle a pour objectif de totalement geler les zones à bâtir, et ce sans limite de temps. Nous la rejetons car elle est extrême.

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) actuelle freine déjà

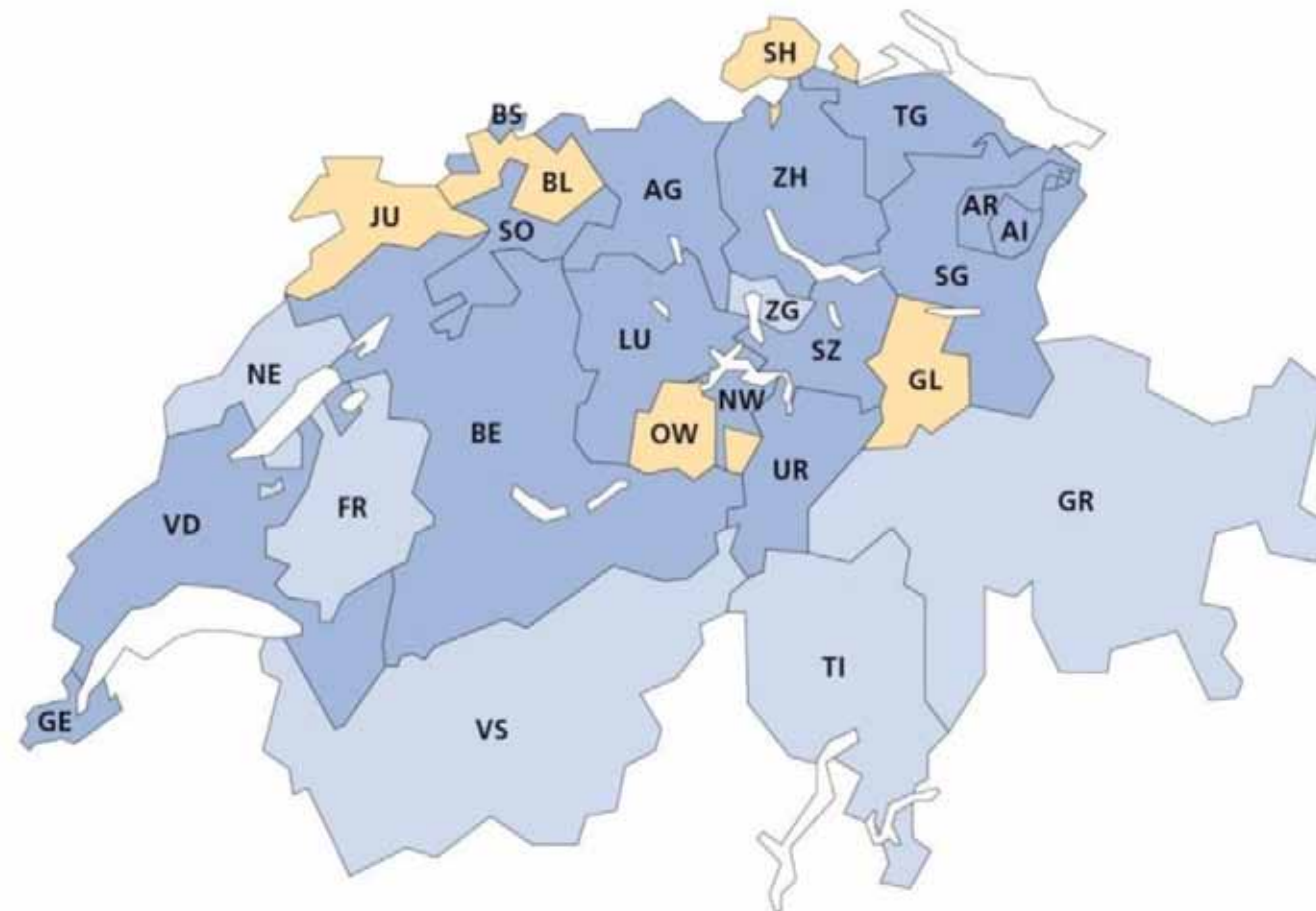
suffisamment le mitage du territoire. Elle prévoit que les zones à bâtir ne doivent pas excéder les besoins prévisibles pour les quinze prochaines années. De nouveaux terrains ne peuvent être classés en zone à bâtir que moyennant le respect de strictes conditions.

Cette initiative tient trop peu compte de l'évolution démographique et du développement économique. A Genève, nous n'avons pas attendu pour lutter contre le mitage. Les changements

de gabarits en ville et les densités minimales en zones de développement sont, par exemple, des mesures totalement inconnues des autres villes suisses.

En restreignant les surfaces à bâtir, cette initiative renforcera la pénurie de logements ce qui poussera les loyers à la hausse. Quant à l'accession à la propriété, elle sera quasi impossible.

Nicolas Fournier



Les cantons doivent adapter leur plan directeur aux règles plus sévères visant à lutter contre le mitage du territoire. Ces plans devront avoir été approuvés par le Conseil fédéral avant le 30 avril 2019, sans quoi aucune nouvelle zone à bâtir ne pourra être créée après cette date jusqu'à leur approbation.

Plan directeur:
 ■ approuvé par le Conseil fédéral
 ■ adopté par le canton et en cours d'examen par la Confédération
 ■ en cours d'élaboration

source: OFS

NON à l'assurance dentaire obligatoire

Le fait que les dents ne soient pas assurées dans la cadre de l'assurance maladie de base est au minimum une bizarrerie. La bouche fait partie du corps humain et les problèmes dentaires ont des répercussions sur différents systèmes, en particulier le cœur (maladie des valves cardiaques). Il est donc essentiel que nous gardions une dentition saine durant notre vie.

Le problème c'est que les moyens financiers à disposition de la classe moyenne diminuent. En conséquence, les coûts liés aux frais des dentistes deviennent difficilement supportables. Nous voyons donc fleurir des propositions de soins à l'étranger, en particulier en France voisine. Passer une semaine en Hongrie coûte nettement moins cher qu'un traitement à Genève.

Ainsi, comment faire pour réduire la facture ?

L'extrême gauche nous propose la solution miracle: une assurance dentaire payée par les charges sociales. Cette assurance serait unique, donc gérée par l'État. Pour ceux qui ne travaillent pas, le financement reste peu clair. L'augmentation des charges serait de 2% (1% pour l'employeur, 1% pour l'employé). Les coûts à charge de l'assurance sont évalués à 350 millions pour la première année. Quant au catalogue des prestations remboursées, il faudra attendre la mise en application de cette assurance pour le savoir.

Alors si c'est pour le bien de tout le monde pourquoi s'y opposer ?

Tout d'abord, il est exclu d'augmenter les charges sociales en aggravant le coût du travail. En effet, il est étrange de décider d'une assurance d'Etat payée par l'employeur.

Deuxièmement, il est également exclu de demander à l'Etat de gérer cette assurance. Il ne sait pas le faire et il va le faire en créant une usine à gaz. De plus, comme pour l'assurance maladie, nous allons assister une augmentation constante des coûts avec un question récurrente, que faire si les cotisations sociales ne suffisent plus ?



Troisièmement, que va-t-on rembourser? Les implants ou simplement les dentiers? L'orthodontie? Seulement la prévention ou le dépistage?

Quatrièmement, il va falloir décider d'un tarif qui devra être plus bas que le tarif actuel des dentistes. Quid des négociations avec les médecins dentistes? Que va-t-il se passer s'ils décident de ne pas rentrer dans le système d'une assurance? Ils en ont le droit.

Lors des débats en commission, les spécialistes nous ont dit que pour éviter les frais dentaires, il fallait

absolument un système de prévention et de dépistage moderne qui n'existe pas à Genève.

Ce système coûterait beaucoup moins cher qu'une assurance (environ 30 millions) et il pourrait être financé par une taxe sur les produits sucrés.

C'était la proposition de contre-projet adopté par une nette majorité de la commission de la santé du Grand Conseil.

Malheureusement, en plénière le PLR a déjugé ses commissaires et a fait rejeter cette proposition. Le PDC reviendra avec cette proposition si les genevois rejettent l'assurance dentaire. La situation actuelle n'est pas satisfaisante et il faut proposer autre chose aux genevois qu'une assurance dentaire.

Bertrand Buchs
Médecin

Député, membre de la
commission de la santé
ancien Président du PDC Genève

Illustration: Pulsion

Entretien avec Dominique de Buman

Pendant toute l'année 2018, Dominique de Buman a assuré la présidence du Conseil national. L'occasion de revenir avec lui sur cette année présidentielle, mais aussi la place de la Suisse en Europe, et l'avenir du PDC.

Conseiller national PDC
Fribourgeois depuis 2003.
Syndic de la ville de Fribourg
de 1994 à 2004

Tout au long de l'année, vous avez arpenté le pays. Quels souvenirs garderez-vous de ces rencontres ?

Je constate que nous vivons dans un pays heureux. Car la population ressent que l'on respecte ses sensibilités par un fédéralisme intelligent, qui est véritablement la force de notre pays. Les identités cantonales et même régionales, dans notre pays, sont vivantes. Elle ne se sentent pas écrasées par un pouvoir central fort. De plus, la fragmentation du pouvoir, et sa non-concentration permet à l'ensemble des cultures du pays de se sentir représentées. J'ajouterais également que la limitation des mandats pour une année, que cela soit à la tête des Chambres fédérales mais aussi à la tête du Conseil fédéral, permet un rapport apaisé à la question de la personnalisation du pouvoir.

En ce qui concerne le travail du Parlement, comment jugez-vous celui-ci ?

Je retiens tout d'abord que les parlementaires travaillent beaucoup. On ne le dit d'ailleurs peut-être pas assez. Par ailleurs, les relations interpersonnelles sont de qualité et animées par une réelle courtoisie. Enfin, nous avons la chance de pouvoir être assistés par des Services du Parlement de grande qualité.



En revanche, je m'inquiète beaucoup de la diminution de notre capacité à construire des compromis. On le voit par le nombre de non-entrée en matière ou des refus de projet de loi en vote final. Cela est réellement préoccupant, d'autant que notre pays est confronté à de grands défis.

Il faut aussi veiller à ce que les rapports

entre le Parlement et le Conseil fédéral ne se dégradent pas trop. Sur certains points, des incompréhensions peuvent être perçues, notamment quand le Conseil fédéral n'arrive pas à passer ses propres propositions sur les grands dossiers (application de l'initiative sur l'immigration de masse, réforme de l'AVS, etc.) et qu'ainsi les compromis se construisent uniquement au

Parlement, entre parlementaires. Tout comme, par ailleurs, ces derniers doivent veiller à ne pas trop vouloir se mêler de l'aspect exécutif des activités du Conseil fédéral. Car tout cela n'est pas très sain pour l'équilibre à long terme de nos institutions.

Vous avez également été amené à voyager à l'étranger. Quelle image notre pays véhicule-t-il ?

L'image de la Suisse est excellente. Notre pays est respecté et apprécié. Je suis également impressionné par la force de la Genève internationale, qui est incontestablement le grand atout de notre pays. Enfin, l'engagement de la Suisse sur les questions de médiation nous donne une capacité d'influence très importante. Nombre de mes interlocuteurs m'en ont parlé.

Le grand dossier en politique étrangère est la question européenne, et notamment l'accord-cadre avec l'UE. Comment jugez-vous l'état du débat sur cette question ?

C'est une question complexe. Tout d'abord, je regrette que le Conseil fédéral semble parfois donner l'impression de « passer la patate chaude » au Parlement, sans exprimer clairement son avis sur la question. D'autant plus que le temps ne joue pas en notre faveur. Plus nous tarderons à nous décider, plus la Commission européenne sera exigeante dans la négociation.

En ce qui concerne le fond, il convient de dire que le point positif de l'accord, et cela n'était pas gagné au départ, c'est que nous restons dans une

reprise dynamique du droit, et non automatique. En matière de souveraineté pour notre pays, c'était un point essentiel, et l'UE l'a reconnu.

Aujourd'hui les débats se cristallisent autour de la question de la protection du marché du travail. Mais au-delà de certains points liés à la négociation elle-même, nous pouvons aussi mieux agir par nous-même sur cette question. Pour cela, il faudrait renforcer les contrôles internes, comme l'a beaucoup fait Genève. La réponse est avant tout chez nous. Elle est une affaire de volonté politique, dans notre pays.

Plus fondamentalement, je crois que l'Union ne cesse aussi de se renforcer et s'unir sur un certain nombre de politiques publiques comme par exemple la question numérique, et que nous avons donc tout intérêt à renforcer nos liens avec celle-ci afin de ne pas « rester à quai et regarder passer le train ». Il en va de notre attractivité économique. Pour cela, nous avons besoin d'un accord-cadre et de relations stabilisées avec l'UE. C'est un enjeu central pour notre pays.

Plus fondamentalement, je crois que l'Union ne cesse aussi de se renforcer et s'unir sur un certain nombre de politiques publiques comme par exemple la question numérique, et que nous avons donc tout intérêt à renforcer nos liens avec celle-ci afin de ne pas « rester à quai et regarder passer le train ». Il en va de notre attractivité économique. Pour cela, nous avons besoin d'un accord-cadre et de relations stabilisées avec l'UE. C'est un enjeu central pour notre pays.

A quelques mois des élections fédérales, quel est votre diagnostic sur la situation du PDC ? Comment retrouver un élan qui puisse nous amener à la victoire en octobre prochain ?

Tout d'abord, je crois que le phénomène d'érosion est structurel. Il ne touche pas que notre famille politique mais aussi celles qui nous sont proches en Europe. Il y a un phéno-

mène de montée aux extrêmes dans les débats, qui rend difficilement audible un discours de modération et de compromis.

En revanche, nous pouvons mieux nous faire entendre sur certains sujets, notamment la question du pouvoir d'achat de la classe moyenne, qui touche à la cohésion de notre pays. C'est un vrai sujet et personne aujourd'hui ne le porte dans le débat national. Nous devons travailler à des propositions concrètes à cette question, que cela soit en matière de fiscalité, mais aussi de coûts de la santé, par exemple. Il y a là une vraie opportunité pour notre famille politique. D'autant plus que dans un parti très large comme le nôtre, c'est un sujet sur lequel nous avons une réelle unité.

Enfin, je pense que nous ne devons pas avoir peur de parler plus clair et plus fort, sur des sujets que nous considérons comme importants. « Mettre un peu plus de poivre dans la fondue ». Ainsi, construire des majorités avec les autres forces du Parlement, sans renoncer à notre capacité unique à construire des compromis pour l'intérêt du pays. Les gens voteront pour nous, avant tout pour ce que nous pensons ! A nous de le mettre mieux en avant ces prochains mois.

Propos recueillis par Benoît Cerutti
Photo: Mélanie Rouiller

Trois questions à Béatrice Hirsch

Lors de l'Assemblée des délégués du 6 décembre dernier, Béatrice Hirsch, a été désignée candidate au Conseil des États. L'occasion d'évoquer, avec elle, son parcours, ses motivations et sa vision de la politique fédérale.

Adjointe à la Mairie de Troinex, ancienne Députée et Présidente du PDC Genève.

Avec une solide expérience en tant que Députée, Présidente du Parti et aujourd'hui adjointe à Troinex, vous lancez dans la course au Conseil des États. Quelles sont vos motivations ?



Le Conseil des États représente exactement la manière dont je conçois la politique et l'élaboration de solutions pour la plus grande partie de la population. Il s'agit de maîtriser les dossiers et de chercher les compromis qui rassemblent la plus grande majorité possible. Mon expérience politique, à différents niveaux, m'a permis d'appréhender les problématiques sous divers angles et mon positionnement politique, très centriste, me permet de créer des ponts et d'éviter les clivages politiques stériles. Cette année, les deux Conseillers aux États genevois se retirent et il faudra les remplacer par des hommes ou des femmes capables de rassembler bien au delà de leur famille politique, je suis convaincue d'avoir les compétences pour réaliser cela. Je suis reconnue comme capable de négocier, de respecter mes engagements, d'être intègre et transparente dans les discussions. Non seulement c'est de cela dont la politique genevoise a besoin, mais j'aime profondément cela.

En quoi vos parcours professionnel et personnel sont également un atout pour un mandat de parlementaire fédérale ?

J'ai construit ma vie autour du service à l'être humain et à la société;

aujourd'hui ma candidature est une réponse crédible au besoin de la population d'être représentée par quelqu'un qui leur ressemble. Je connais les difficultés quotidiennes de la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, je connais les défis que doivent relever les femmes et les familles, sous toutes leurs formes. Mon quotidien d'infirmière auprès du patient pendant près de trente ans m'a appris à bien connaître l'être humain et à comprendre ses préoccupations, cela me permet d'être accessible et ouverte au dialogue, proche des gens. Par ailleurs ma vie familiale, mère seule avec deux enfants, aujourd'hui jeunes adultes, me rapproche de la moyenne de la population et je peux prétendre connaître les enjeux et les problèmes rencontrés par cette classe moyenne qui est le ciment de notre société, tout en étant la partie la plus sollicitée.

Quels sont selon vous les grands défis pour défendre les intérêts de Genève à Berne ?

Notre société fait face à crise majeure : appauvrissement de son socle - la classe moyenne - non adaptation du

système institutionnel aux nouveaux modes de vie, dérèglement climatique, questionnement sur la croissance et sur notre place dans un monde multilatéral. De part sa densité, son positionnement géographique et son développement socio-économique, Genève fait face à tous ces défis en même temps et doit pouvoir faire entendre sa voix de façon beaucoup plus forte que par le passé à Berne.

Dans l'immédiat, il faut résoudre deux questions majeures : la santé et notre place dans l'Europe. La santé, non seulement la charge des coûts sur la classe moyenne, mais aussi le positionnement de notre société et de ce que nous voulons comme santé, non pas uniquement comme une absence de maladie, mais comme un bien être et une responsabilité autour de sa propre santé, à commencer par une meilleure prise en considération de la prévention. L'Europe, non seulement dans un but d'apaisement de nos relations, mais aussi dans un débat sur notre place au monde. Que voulons-nous ? Un monde ouvert, qui accepte les défis des interactions multiples ou un monde fermé sur lui-même ?

Il faut également répondre à l'appauvrissement de la classe moyenne en proposant une réforme globale de notre système fiscal et institutionnel (retraites, aides sociales, formation, soutien aux familles etc.). C'est probablement le travail de plusieurs législatures, mais essentiel pour que la Suisse réponde aux défis de notre société.

Enfin, évidemment, la question environnementale va accompagner toute la prochaine législature. J'aimerais pouvoir contribuer à la création d'une économie durable et éthique.

Propos recueillis par Benoit Cerutti

Think Thank 4.0

Entretien avec Laurent Lehner et Mark Giannelli, instigateurs du groupement 4.0.

Charte d'engagement des membres, compte Instagram, réflexion sur la façon de mener une campagne, voici énumérés quelques projets du Think Thank 4.0, dernier né des groupements du PDC. Fort d'une quinzaine de membres ce groupement a pour ambition de revoir la façon de communiquer du parti et de proposer une démarche participative de type « bottom-up » pour repenser la politique à Genève.

Mark Giannelli
Entrepreneur Social
Co-fondateur du Think-thank 4.0
du PDC Genève

Laurent Lehner
Avocat
Co-fondateur du Think-thank 4.0
du PDC Genève

Le Think-thank 4.0 a été créé il y a plusieurs mois, à l'issue de la campagne pour les élections cantonales. Quel a été le moteur de cette initiative ?

Laurent Lehner : Si nous avons discuté avec Mark de ce projet depuis plusieurs semaines, le projet s'est réellement concrétisé le 15 avril 2018, à la suite des résultats de l'Élection du Grand Conseil.

Les résultats en demi-teinte de cette élection mais surtout le soutien et le désir de tous ces candidats PDC, jeunes et moins jeunes, de revoir un PDC genevois sur le devant de la scène politique nous ont donné l'énergie et - en quelque sorte - la légitimité de créer la Commission PDC « Think-thank 4.0 ».

L'objectif d'une telle commission était simple. En partant d'une feuille blanche, nous souhaitions comprendre les raisons de ces résultats décevants du PDC à l'Élection du Grand Conseil mais surtout déterminer ce que nous pourrions faire pour redynamiser l'image du PDC, le rendre plus trendy et contemporain sans pour autant renier ses valeurs.

Mark Giannelli : Les élections cantonales 2018 ont été ma première expérience en tant que candidat à une élection politique populaire. La mobilisation sur le terrain a été forte et ce fut pour moi l'occasion de faire la connaissance de nombreux membres du Parti avec qui une réelle dynamique s'est mise en route. Et avec Laurent, c'est tout naturellement que nos énergies se sont conciliées, avec nos idées et une certaine vision de l'avenir. L'échange avec les personnes dans la rue a été riche, pour ne pas dire intense certaines fois. Mais toutes ces discussions ont été empreintes de sincérité et ont démontré à quel point l'attente envers la « classe » politique genevoise était grande de la part de la population.

Le désintérêt pour la chose politique, notamment des jeunes (et même des moins jeunes) nous préoccupe. Je veux que les choses changent positivement et je suis persuadé que ce changement passe par un renouveau profond, tout en gardant nos valeurs au centre de nos réflexions. Ce renouveau doit aussi s'exprimer plus clairement par le biais d'une base plus « connectée » à la réalité ; il est donc primordial d'apporter des réponses concrètes en mobilisant des forces nouvelles au sein de notre action politique et citoyenne.

Voici comment est née l'idée de ce groupe de travail, formé par une équipe engagée, ouverte d'esprit, critique

et motivée. Une équipe qui ne pense pas en dehors de la boîte, mais plutôt comme s'il n'y en avait pas !

Les membres du PDC ont-ils répondu à l'appel ?

LL : Immédiatement ! Si les pontes du Parti nous ont soutenu et même encouragé, c'est surtout chez les jeunes que nous avons trouvé un écho très favorable. Les premières séances de la Commission « Think-thank 4.0 » ont été particulièrement riches en idées et en projets - chacun souhaitant partager sa vision du PDC de demain.

MG : Un nombre important de personnes a rejoint le groupe dès sa création. Cette « coalition » est composée de talents diversifiés et complémentaires. La tâche est importante et les travaux nombreux. Certains n'ont malheureusement pas été en me-

sure de répondre aux attentes (surcharge de travail ou autres engagements), alors que d'autres nous rejoignent au fil de l'eau. C'est un groupe ouvert et qui ne veut pas d'un modèle de gouvernance trop formel, comme dans certaines commissions. Le rôle de Laurent et le mien est principalement d'animer et de coordonner, plus que de diriger ou présider les séances. Nous voulons que chacun puisse exprimer son opinion et ses idées, et le plus important, proposer des solutions concrètes. Comme le disait Belbin : « personne n'est parfait mais une équipe peut l'être ».

« Les premières séances de la Commission ont été particulièrement riches en idées et en projets - chacun souhaitant partager sa vision du PDC de demain. »

Et à ce stade, quels sont vos projets ?

MG: Avec les membres du groupe, nous avons identifié un nombre important de sujets à traiter. Mais avant tout, nous voulons développer une vision rassurante, inspirante et motivante. Toutes les initiatives sont considérées et encouragées, mais en même temps canalisées par une méthode participative pour garder le cap et tenir nos objectifs. A court terme, nous voulons mettre en place une charte d'engagement pour nos membres. Elle se veut éthique plus que déontologique. Cette initiative sera accompagnée par une campagne de recrutement (nous préférons le terme d'engagement citoyen), des séances d'introduction et un parrainage de nos nouveaux membres durant la première année de leur adhésion. A moyen terme, nous souhaitons revoir notre communication, tant dans sa forme que dans son fond. Il est essentiel de communiquer de manière participative et fédératrice sur des causes et des thèmes prioritaires aux yeux de la population.

La digitalisation des outils de notre démocratie directe doit également répondre aux attentes d'une part grandissante de la population (initiatives, pétitions ou sondages en ligne).

LL: Il est indéniable que ce projet de Charte est le premier gros chantier de la Commission «Think-thank 4.0». Or, celle-ci trouve notamment sa genèse dans le constat quelque peu frustrant de n'avoir pas assez vu les candidats PDC à l'Élection du Grand Conseil sur les divers stands organisés dans le cadre de la campagne.

Il nous tenait donc à cœur de faire comprendre à nos membres l'importance d'une participation active, sur le terrain comme sur les réseaux sociaux,



lors des campagnes électorales ou de votations. De les motiver à se dépasser, à oser. L'idée était aussi responsabiliser certains de nos militants qui, souhaitant assurément bien faire, oubliaient peut-être parfois qu'ils étaient tous les ambassadeurs de notre Parti.

Nous avons également pensé impor-

tant que chaque membre signe la charte en duo avec un Membre de sa section communale, l'idée étant que nous soyons témoins respectifs de notre engagement politique.

Sur la charte justement, sa présentation au Comité directeur du parti a suscité de nombreuses réactions.

Pouvez-vous nous en dire davantage ?

LL: Ce serait mentir que de dire que tout s'est déroulé «comme sur des roulettes»... Si la grande majorité des membres du CODIR s'est avéré favorable, sur le principe, à une telle charte, nous avons recueilli beaucoup de remarques, souvent très constructives, mais également essuyé des critiques.

MG: Oui, nous avons eu à faire face à de nombreuses réactions comme l'a dit Laurent. C'est normal et c'était attendu de la part du groupe 4.0. Le changement ne s'impose pas, il s'accepte. Notre erreur au départ a été de formuler la charte de manière trop détaillée et elle s'est donc apparentée à une forme de programme. Certaines conditions ou dispositions ont été perçues comme contraignantes, voir utopiques. La charte est avant tout un outil de cohésion interne qui nous permet de nous mettre d'accord sur ce qui est attendu de la part de chacun

au sein du Parti. C'est un engagement moral qui incite positivement à une meilleure cohésion au sein de notre Parti.

Et ces réactions ont-elles eu un impact sur le contenu de la charte ?

MG: Absolument. Nous avons tenu compte de toutes les remarques et avons, dans la mesure du possible, intégré ces changements dans une nouvelle version. Nous sommes conscients que nous n'arriverons pas à satisfaire la totalité des personnes, mais au moins la grande majorité de nos membres, y compris les nouveaux. Nous le faisons pour l'intérêt du Parti et non pour le nôtre !

LL: Oui, comme le dit Mark, nous avons souhaité proposer une deuxième mouture au CODIR dans le but évident de disposer d'un texte final fédérant tous nos membres autour de valeurs communes et de principes à respecter.

Quelle sera la prochaine étape pour cette charte d'engagement des membres ?

LL: La dernière mouture de la charte sera soumise au CODIR pour votation au tout début février 2019, dans l'espoir que les objectifs importants que s'est fixée la Commission PDC «Think-thank 4.0» soient reconnus par notre parti cantonal.

MG: Une première séance d'introduction pour les nouveaux membres est planifiée le 26 février 2019, avec les tous premiers parrains ou marraines que nous avons appelé les «PDC Angels». Ce sera l'occasion d'introduire la charte. Nous espérons aussi qu'une majorité des membres actuels la signeront par principe.

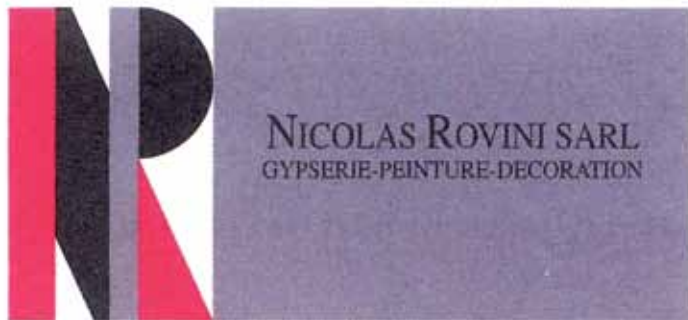
Et les prochaines étapes pour le groupement 4.0 ?

LL: Ils sont nombreux ! Grâce à la participation de membres très axés sur les nouvelles technologies, nous souhaiterions mettre en place une chaîne Youtube qui, en période de votations, pourrait expliquer de manière moderne et interactive, l'objet de la votation ainsi que présenter la position du PDC. Nous souhaiterions également développer la qualité générale de notre publication sur Facebook et Instagram, au moyen de vidéo filmé par un drone ou de micro trottoir. L'objectif final de la Commission PDC

«Think-thank 4.0» étant de redynamiser l'image du Parti en vue de trouver de nouveaux militants, une campagne de recrutement devrait voir le jour courant 2019.

MG: Comme l'a dit Laurent, nous avons du pain sur la planche. Des échéances électorales importantes auront lieu en 2019 (fédérales) et 2020 (communales). Il est donc essentiel que les projets sur lesquels nous travaillons puissent apporter une aide à nos militant(e)s et nos candidat(e)s sur le terrain, afin de mieux communiquer avec la population. Il ne s'agit pas seulement de parler ou de présenter nos idées, mais également d'écouter et de retranscrire nos échanges en véritables projets politiques. Et pour cela, nous pouvons compter sur des membres motivés, engagés et dévoués.

*Propos recueillis par Nicolas Fournier
Photo: Laurent Lehner*



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovinc@bluewin.ch



Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55
www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52



Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève

Clinique des Grangettes - 7, chemin des Grangettes - CH-1224 Chêne-Bougeries - +41 22 305 01 11 - www.grangettes.ch